



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Migrations africaines : le codéveloppement en question : essai de démographie politique / Cris Beauchemin, Lama Kabbanji, Papa Sakho, Bruno Shoumaker éd. Armand Colin, 2013 cote : 59.732

On notera dans le titre deux annonces. La première est clairement le questionnement de la notion de « codéveloppement ». La seconde interroge : peut-on parler de «démographie politique» comme on parle depuis fort longtemps d'économie politique?

Tant l'introduction que la conclusion, comme il est d'usage dans tout bon ouvrage collectif, donnent au lecteur les clés nécessaires pour comprendre l'objectif poursuivi et les très provisoires réponses à la recherche de cet objectif.

Entre les deux, seul le lecteur spécialiste ou suffisamment intéressé pour faire l'effort « d'y aller voir » sera à même de suivre. En effet, pour l'essentiel, on nous expose d'abord les finalités et les résultats actuels des enquêtes MAFE (« les migrations entre l'Afrique et l'Europe » et non pas, ce qui aurait un sens tout différent, « les migrations d'Afrique vers l'Europe»).

À vrai dire, jusqu'à présent seuls deux pays ont fait l'objet d'enquêtes approfondies, selon des méthodologies suffisamment proches pour permettre d'utiles comparaisons : le Sénégal, la RDC ou plutôt Kinshasa.

L'une des originalités de MAFE est de s'intéresser autant à ceux qui partent qu'à ceux qui restent, les uns et les autres partageant le plus souvent un projet commun. C'est l'une des premières interrogations qui met à mal la notion de codéveloppement. Car l'argent envoyé au pays par les migrants a des finalités bien précises : pour le Sénégal, essentiellement la constitution de patrimoines immobiliers; pour les Congolais, plutôt le remboursement des sommes avancées aux migrants par leur entourage et l'aide aux familles restées sur place.

Au-delà des considérations méthodologiques quant au contenu des questionnaires utilisés lors des enquêtes, on perçoit rapidement des erreurs d'appréciation de la part des autorités européennes. Leur but est d'abord de mieux contrôler les flux de migrants, il est également en grande partie sécuritaire. Pour les États de départ, mêmes erreurs d'appréciation car ils se plient volontiers aux logiques de leurs partenaires européens.

Outre la destination effective des fonds envoyés par les migrants, qui ne peuvent guère être réorientés vers des projets de codéveloppement, l'on se trompe encore sur la nature de la mobilité : car contrairement à une idée reçue, les migrants reviennent presque aussi nombreux qu'ils partent, quitte à faire dans leur vie plusieurs allers-retours. Et, dans le cas du Sénégal,

¹ 

Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

ce sont plutôt les plus instruits qui sont les plus mobiles. L'aide officielle au retour, dans un tel contexte, n'est qu'une solution très partielle.

Une autre dimension des erreurs d'appréciation consiste en une mauvaise appréhension des flux migratoires : contrairement à l'idée reçue, les migrations intra africaines sont bien plus importantes que les migrations vers les pays du Nord et elles sont restées stables depuis deux ou trois décennies.

Les auteurs, par définition, enquêtent d'abord et surtout sur les migrations contrôlées, et fort peu sur les migrations clandestines, celles qui font l'objet des actualités médiatiques comme à Ceuta lors du franchissement des clôtures ou lors d'un naufrage particulièrement dramatique. Du moins cet aspect de la migration ne semble pas évoqué dans l'ouvrage.

Celui-ci rend compte d'un projet pour le moment fort peu avancé puisque deux pays seulement ont été enquêtés. Ses ambitions et la démarche méthodologique sont prometteuses et il mériterait d'être activement avancé.

Ceci étant dit, même limitées à deux pays, les constats avancés permettent effectivement de remettre en cause plusieurs aspects d'une volonté politique d'abord européenne de codéveloppement.

On attend avec le plus grand intérêt la poursuite de ce projet.

Jean Nemo